

## AFFILIATION

	ASSOCIATION 5x5 - 3x3 - VxE	ÉTABLISSEMENT 5x5 + 3x3 + VxE
<b>NOUVELLE ASSOCIATION</b>	<b>2022/2023</b>	<b>2022/2023</b>
<b>AFFILIATION FFBB*</b>	<b>150,00 €</b>	<b>150,00 €</b>
<i>dont part FFBB</i>	112,80 €	112,80 €
<i>dont part Ligue Régionale</i>	18,60 €	18,60 €
<i>dont part Comité Départemental</i>	18,60 €	18,60 €
*Payant la première année et offert la 2e et 3e année uniquement pour les associations		
<b>COTISATION ANNUELLE COMITÉ DÉPARTEMENTAL</b>	<b>80,00 €</b>	<b>80,00 €</b>
<b>ASSOCIATION DE 50 LICENCIES OU MOINS (statistiques officielles saison précédente)</b>	<b>2022/2023</b>	<b>2022/2023</b>
<b>AFFILIATION FFBB</b>	<b>150,00 €</b>	<b>150,00 €</b>
<i>dont part FFBB</i>	112,80 €	112,80 €
<i>dont part Ligue Régionale</i>	18,60 €	18,60 €
<i>dont part Comité Départemental</i>	18,60 €	18,60 €
<b>COTISATION ANNUELLE COMITÉ DÉPARTEMENTAL</b>	<b>135,00 €</b>	<b>135,00 €</b>
<b>ASSOCIATION DE PLUS DE 50 LICENCIES (statistiques officielles saison précédente)</b>	<b>2022/2023</b>	<b>2022/2023</b>
<b>AFFILIATION FFBB</b>	<b>225,00 €</b>	<b>150,00 €</b>
<i>dont part FFBB</i>	187,80 €	112,80 €
<i>dont part Ligue Régionale</i>	18,60 €	18,60 €
<i>dont part Comité Départemental</i>	18,60 €	18,60 €
<b>COTISATION ANNUELLE COMITÉ DÉPARTEMENTAL</b>	<b>190,00 €</b>	<b>190,00 €</b>

## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ISÈRE DE BASKET-BALL

## DISPOSITIONS FINANCIÈRES 2022/2023

PRATIQUES	CATÉGORIE	Part FFBB 2023/2023	Part Ligue 2022/2023	Part Comité 2022/2023	TARIF 2022/2023 Toutes parts
<b>Socle pour tout licencié en club</b>		13,00 €	7,00 €	16,50 €	36,50 €
<b>Socle pour tout licencié en club avec pratique VxE</b>					
<b>EXTENSION POUR PRATIQUE EN CLUB</b>					
Joueur Compétition (5x5 et 3x3)	U6 à U11	- €	- €	- €	- €
	U12 à U15	3,30 €	3,00 €	2,20 €	8,50 €
	U16 à U18	13,00 €	8,00 €	11,50 €	32,50 €
	U19 et supérieur	13,00 €	8,00 €	11,50 €	32,50 €
Joueur Entreprise	U19 et supérieur	7,00 €	1,00 €	7,00 €	15,00 €
Joueur Loisir	U19 et supérieur	7,00 €	1,00 €	5,00 €	13,00 €
Micro Basket	U5 et inférieur	- €	- €	6,00 €	6,00 €
<b>EXTENSION T</b>					
Extension T	U7 à U13 inclus	- €	- €	- €	- €
	U14 à U15	18,00 €	18,00 €	18,00 €	54,00 €
	U16 et supérieur	35,00 €	35,00 €	35,00 €	105,00 €
<b>AUTORISATION SECONDAIRE POUR JOUEUR COMPÉTITION EN CLUB</b>					
AST (Compétition)	U13 et inférieur	- €	- €	- €	- €
	U14 à U15	15,00 €	- €	- €	15,00 €
	U16 et supérieur	24,00 €	- €	- €	24,00 €
AST (Entreprise)	U19 et supérieur	19,00 €	- €	- €	19,00 €
ASP (Performance)	U18 et inférieur	- €	- €	- €	- €
	U19 et supérieur	24,00 €	- €	- €	24,00 €
<b>MUTATION POUR TOUT LICENCIÉ ENTRE DEUX CLUBS</b>					
Mutation	U13 et inférieur	- €	- €	- €	- €
	U14 et supérieur	20,00 €	20,00 €	20,00 €	60,00 €

ASSURANCE			
Option - Tarif fixé par FFBB			
RC	A	B avec IJ	C
0,26 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36 €
Gratuit	Gratuit	Gratuit	A ou B + 0,36 €
Gratuit	Gratuit	Gratuit	A ou B + 0,36 €

## ADMINISTRATIF

	2022/2023
Frais administratifs annuels pour chaque CTC et Entente	160,00 €
Retard de paiement des factures du Comité après relance	majoration 10%
Absence Assemblée Générale du Comité	250,00 €
Indemnité kilométrique	0,38 €

## COMPETITIONS

	2022/2023
<b>ENGAGEMENTS 5X5</b>	
Engagement seniors compétition	saison complète 115,00 €
Engagement seniors loisirs	saison complète - €
Engagement U20	saison complète 110,00 €
Engagement U18/U17/U15	saison complète 100,00 €
	à compter de la 2e phase 75,00 €
	à compter de la 3e phase 25,00 €
Engagement U13	saison complète 80,00 €
	à compter de la 2e phase 60,00 €
	à compter de la 3e phase 20,00 €
Engagement U11	saison complète 70,00 €
	à compter de la 2e phase 35,00 €
Engagement U9	saison complète - €
Engagement Coupe Isère	- €

	2022/2023
<b>ENGAGEMENTS 3X3</b>	
Seniors	- €
U18	- €
U15	- €
U13	- €

	2022/2023
<b>PÉNALITÉS FINANCIÈRES</b>	
Dérogation hors-délais, sans motif recevable	24,00 €
Non export de l'e-marque sur FBI avant le lundi 12h (catégories U11 à seniors)	20,00 €
Retard dans envoi feuille de marque après 1er rappel (catégories U9)	6,00 €
Retard dans envoi feuille de marque après 2e rappel (catégories U9)	16,00 €
Ligne délégué de club, OTM ou arbitre non renseignée au verso de la feuille	30,00 €
Absence coach adulte toutes catégories	28,00 €
Non-respect des 20 points d'écart sur la feuille de marque dans les divisions et phases concernées	11,00 €
Forfait d'un match coupe et championnat	42,00 €
Forfait dernière journée du championnat concerné (U20, Seniors et Poule du titre)	110,00 €
Forfait dernière journée du championnat concerné (catégories U13 à U17 hors poule du titre)	75,00 €
Forfait sur phase finale ou match de barrage	190,00 €
Forfait général dans les 3 semaines qui précèdent le début du championnat	63,00 €
Forfait général (dès 1ère journée du championnat)	126,00 €
Forfait d'un match U11	10,00 €
Forfait général U11 (dès 1ère journée)	32,00 €
Non présentation de licence pour une personne qualifiée	14,00 €
Rencontre perdue par pénalité	52,00 €
Majoration pour personne non qualifiée à la date de la rencontre	30,00 €

Liste des joueurs brûlés non parvenue à J-7 avant la première journée de championnat	52,00 €
Réclamation (50 % remboursé si justifiée)	140,00 €
Frais de traitement faute technique	15,00 €
Frais de traitement faute disqualifiante sans rapport	30,00 €

#### OFFICIELS

	2022/2023
Barème départemental arbitre championnats jeunes (indemnité de rencontre)	26,00 €
Barème départemental arbitre championnats seniors (indemnité de rencontre)	30,00 €
Barème départemental observateur arbitre (indemnité de rencontre)	20,00 €

#### FORMATION

	2022/2023
Formation initiale arbitres	GRATUIT
Rattrapage journée de formation arbitres et entraîneurs	45,00 €
Journée de formation (licencié du Comité Départemental)	GRATUIT
Journée de formation (licencié extérieur au Comité Départemental)	40,00 €
Absence journée d'information obligatoire (par club)	130,00 €

#### CHARTRE DÉPARTEMENTALE DE L'ENTRAÎNEUR

	2022/2023
Non-respect de l'article 6 de la charte de l'entraîneur (équipes seniors PRM/PRF)	250,00 €
Non-respect de l'article 7 de la charte de l'entraîneur (équipes jeunes D1)	150,00 €
Non-respect de l'article 8.3 de la charte de l'entraîneur (équipe ayant utilisé plus de 4 tolérances, par match)	50,00 €
Non-respect de l'article 9.1 de la charte de l'entraîneur (déclaration de l'entraîneur)	50,00 €
Non-respect des articles 9.3 et 9.4 de la charte de l'entraîneur (absence de l'entraîneur, par match)	- €
Absence non-justifiée pour la JAPS jeunes ou le rattrapage, par entraîneur	300,00 €
Absence non-justifiée pour la JAPS seniors ou le rattrapage, par entraîneur	500,00 €